

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## Déclaration de Maladie

M22- 0038354

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1507 Société : RAN. Aggros

Actif  Pensionné(e)  Autre : Retraitee

Nom & Prénom : MESSAOUDI Walima Soudia

Date de naissance : 01/04/146

Adresse : mutuelle

Tél. : 0671829641 Total des frais engagés : 2000,00 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/04/2019

Nom et prénom du malade : MESSAOUDI Walima Soudia Age : 48

Lien de parenté : Elle Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Prothèse Totale du Genou

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Prothèse Totale du Genou

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Accident

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Carabassou Le : 16/04/2019

Signature de l'adhérent(e) : Walima Soudia

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)
- Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)
- Adhésion et changement de statut : [adhension@mupras.com](mailto:adhension@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/03/2024				KIMESI Térapie GRATuite

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Salma TOUHAMI Kiné-thérapeute 35, Bd. Abdelmoumen Immeuble 1er Etage N° 2 - Casablanca Tel.: 05 22 48 00 21	9/04/2024	10 séances de Rééducation gencive G après 216				20.00. Dites

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX

  

MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION	ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE
				H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553

  

CŒFFICIENT DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. RKIBA ZAKARIA -  
Chirurgie Traumatologique  
et Orthopédique  
Lauréat de la faculté  
de médecine et de pharmacie  
Casablanca



د. ارقيبة زكرياء  
جراحة العظام و المفاصل  
خريج كلية الطب و الصيدلة  
بالدار البيضاء

## Ordonnance Médicale

Casablanca le : 08/03/24

Prolongation de flanc de  
ménisctomie

Mme MESSAOUDI HANNAH SAADIA.

arthrose totale du genou droit

10 flancs

répétent hebdomadaire

Dr. RKIBA ZAKARIA  
Chirurgie Traumatologique et Orthopédique  
C12 ... 58 ... Avenue Miseimi ...  
... 1012 ... Casablanca ...  
... Tel: 05 22 10 00 05 / 06 72 83 55 52

سيتي أوفيس إقامة ميسيمي رقم 85، الطابق 3  
الشقة C 12 الذي الحسني ( أمام مرجان ) الدار البيضاء

City Office, 58 Bis Lotissement, MISSIMI, étage 3,  
Appt C12, Hay Hassani (en face Marjane) CASABLANCA

06 72 83 55 52

05 22 10 00 05

RK.ZAKARIAORTHO@GMAIL.COM

Salma TOUHAMI

KINÉSITHÉRAPEUTE  
OSTÉOPATHE  
INSTRUCTRICE DE PILATES

Diplômée de L'Université Européenne de Madrid  
Diplômée de l'École d'Ostéopathie de Madrid



سلمى التهامي  
التربيض الطبي  
تقديم العظام  
رياضة البلاط  
خريجة الكلية الأوروبية بمدريد

Facture n°013/24  
09/04/2024

MESSAOUDI Halima Saadia

10 séances de rééducation du genou gauche après PTG

Tarif

2000 dhs

Date des séances

27/03/2024	01/04/2024	05/04/2024
28/03/2024	02/04/2024	08/04/2024
29/03/2024	03/04/2024	09/04/2024
	04/04/2024	

Salma TOUHAMI  
Kinésithérapeute  
185, Bd. Abdelmoumen Immeuble 1  
1er Etage N° 2 - Casablanca  
Tel. : 05 22 48 00 21